

Réponses des Engagés au mémorandum de Salzennes Demain

Aménagement du territoire – grands projets

Etes-vous pour la mise en œuvre d'une procédure de définition d'un schéma d'orientation local dans le cadre d'une réflexion globale sur l'avenir de Salzennes en tant que quartier durable et quelle méthodologie utiliseriez-vous pour y arriver ?

Le schéma de développement communal sera révisé lors de la prochaine législature à la fois sur base de l'évaluation réalisée mais aussi sur base des orientations du schéma de développement territorial. Il nous semble plus opportun de prévoir un focus sur Salzennes dans ce cadre (à l'instar de ce qui a été fait dans l'actualisation du PCM en 2019).

La superposition d'outils ne nous semble pas optimale.

Un processus participatif pour la mise à jour du SDC sera mis en place, notamment avec les acteurs locaux de Salzennes.

Nous tenons aussi à souligner le travail réalisé depuis plusieurs années sur Salzennes par rapport aux divisions irrégulières et déraisonnées des habitations.

Afin de mieux contrôler les divisions de logements illicites, nous avons drastiquement renforcé le nombre d'inspecteurs. Leur première mission est de lutter contre les divisions de logement illégales. Ainsi, le nombre de dossiers d'infractions établis par année s'est multiplié par six.

L'objectif est triple : maintenir des logements pour des familles, lutter contre la spéculation et offrir des logements de qualité.

Il faudra toutefois être très attentif dans les années à venir car le schéma de développement territorial adopté en 2024 par le précédent Gouvernement wallon renforce encore plus les objectifs de construction à Salzennes, placée en pleine centralité urbaine pour lequel le gouvernement annonçait une densité supérieure encore à celle fixée par la commune. Cet intérêt régional pour la haute densité s'est d'ailleurs ressenti récemment lors de plusieurs recours délivrés par le gouvernement wallon envers des refus de permis de la commune. Un rendez-vous avec le cabinet du nouveau ministre de l'aménagement du territoire est prévu pour le sensibiliser à ce sujet.

Mobilité et accessibilité

Comment vous positionnez-vous vis-à-vis des demandes suivantes :

- *Mise en place d'un Groupe de Travail avec le Collectif, la Ville, le SPW, le TEC et SNCB pour l'actualisation du plan communal de mobilité datant de 2018.*
- *Instauration d'un dialogue avec le Bourgmestre et le Chef de Zone concernant la sécurité routière.*
- *L'ouverture d'un seul canal de communication simple et direct entre les citoyens et les services communaux.*
- *La systématisation de la consultation citoyenne comme cela a eu lieu pour le réaménagement de la place Godin et du giratoire de la place du Huit Mai*

Ces demandes visent à discuter des actions à même de favoriser la circulation douce et active, la limitation de la vitesse, la baisse du trafic de transit, la mise en place de lieux de stationnement sécurisés pour les vélos, la prise en compte du déploiement de véhicules électriques et le suivi de la qualité de l'air avec prise de mesures adéquates pour intervenir si nécessaire sur ces différents aspects.

L'actualisation d'un plan communal de mobilité (PCM) équivaut à la réalisation d'un tel plan et doit suivre une procédure régie par le décret du 1^{er} avril 2004 relatif à la mobilité et l'accessibilité locales et différents arrêtés du Gouvernement wallon. En 2018, il y a effectivement eu un focus sur Salzennes ; de nombreuses mesures concernent les voiries régionales. Nous regrettons que le Gouvernement wallon, sous la précédente législature, a retiré les moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre du PCM de Salzennes. La Ville, sous l'impulsion de l'échevine de la mobilité, a quant à elle concrétisé les mesures dépendant uniquement de l'autorité communale, comme par exemple l'extension des zones 30, la généralisation de la zone bleue, l'installation de boxes vélos, des aménagements cyclables.

A court terme, nous n'avons pas l'intention de procéder à l'actualisation du PCM sous un statut officiel (longueur et coût de la procédure) mais il est tout à fait pertinent de remettre autour de la table tous les acteurs de la mobilité avant la mise en œuvre des mesures préconisées par le PCM afin d'en évaluer la pertinence actuelle et de les actualiser. Nous procédons de la sorte pour le PCM global, auquel sont intégrés aux discussions un représentant des commerçants, des aînés, des PMR, des cyclistes et des habitants. Pour Salzennes, il serait pertinent d'y ajouter un représentant des étudiants vu leur présence en nombre et leur impact sur la mobilité. Par ailleurs, nous plaiderons auprès du Ministre de la Mobilité et des Infrastructures pour que des moyens budgétaires soient alloués pour Salzennes.

Le Bourgmestre, sous cette législature, a organisé des réunions dans les différents quartiers concernant la sécurité routière en présence de la Police et de responsables du SPW. Ce dialogue permanent est donc bien prévu. Nous proposons pour la prochaine législature de développer un « plan sécurité routière » après une consultation citoyenne.

Au niveau du canal de communication entre la Ville et les citoyens, il est en général plus facile de passer par les boîtes génériques des différents services : urbanisme, mobilité, propreté, etc mais l'outil fixmystreet est également opérationnel et peut être une porte d'entrée pour signifier des problèmes rencontrés.

Nous nous engageons à poursuivre la concertation avec les habitants de Salzennes comme nous l'avons fait pour l'aménagement de la Place Godin, le rond-point du 8 mai, le balisage des sentiers ou le futur aménagement de la place Ryckmans.

Au niveau des autres interpellations sur la mobilité, quelques réponses succinctes :

- La mise en rue scolaire : outre le fait que la mise en rue scolaire exige un certain nombre de conditions pour pouvoir être envisagée (présence de zones de dépose minute efficaces à proximité de la zone mais pas dans celle-ci, cheminement sécurisé ...), ce dispositif ne peut fonctionner que si les demandes viennent des écoles elles-mêmes et qu'elles disposent d'une équipe mobilité particulièrement volontaire. En effet la gestion des barrières tout au long de l'année scolaire et dans un contexte parfois « tendu » est difficile à maintenir sur du long terme. Nous souhaitons mettre en place ces rues scolaires et avons fait un appel à l'ensemble des écoles (y compris de Salzennes) mais sans succès. Par contre, nous avons répondu à l'appel à projets du SPW pour l'aménagement de balises colorées près des écoles (voir rue Juppin).
- Cyclistes : le plan vélo 2030 prévoit plusieurs projets sur Salzennes. Au niveau du stationnement sécurisé, des boxes ont été installés ces dernières semaines. En fonction de leur succès, d'autres pourront être envisagés.
- TEC : le redéploiement de la zone Namur est piloté par l'AOT ; et la ville est partie prenante et est attentive aux besoins de chaque quartier. La zone de Salzennes sera renforcée et la ligne deviendra structurante mais il faut être conscient que le travail est à enveloppe fermée.
L'utilisation des bus rentrant au dépôt est une bonne idée. Des contacts sont pris avec le TEC en ce sens. Deux contraintes : il n'y aurait pas d'horaire précis et un ou 2 arrêts maximum à Salzennes (même si l'idéal serait l'arrêt à la demande pour rapprocher les personnes de leur domicile et éviter les agressions). Il faut également relever que cette opportunité/ce service ne profiterait qu'aux seuls habitants de Salzennes.
- SNCB : le parking de Flawinne est déjà répertorié comme un parking malin au niveau de la Ville. Nous avons entamé des démarches à ce sujet avec la SNCB il

y a quelques temps mais qui n'ont pas encore abouti. Nous nous engageons à relancer le projet.

- Voie d'eau : Namur est reprise comme ville pilote pour le transport de marchandises par voie d'eau. Un projet de « quai de livraison » pourrait être envisagé près de Tabora. Nous poursuivrons dans cette voie.
- Zone 30 : nous avons répondu à la demande des comités de quartier et mis une grande partie de Salzennes en zone 30
- Bornes électriques : le déploiement d'un réseau de bornes à Namur est en cours mais il dépend d'un financement wallon. Nous avons défini 2 zones à Salzennes : place Wiertz et place Ryckmans.
- Partage de véhicules : nous avons lors de cette législature augmenté le nombre de stations et augmenté le nombre de voitures par station. Un élargissement sur Salzennes est prévu à court terme : nouvelle station place de Berck-sur-Mer et agrandissement place Wiertz. Un autre opérateur souhaite également s'installer à Namur.

Les espaces de convivialité et les espaces verts

Vous engagez-vous à poursuivre ce projet et à maintenir cette zone verte et plus largement à préserver des espaces publics de qualité participants à la convivialité ?

La Sambre constitue aussi un espace vert intéressant. On constate cependant que, depuis l'installation de la MAP, les accès sont devenus plus compliqués.

Vous engagez-vous à maintenir un accès plus aisé au bord de Sambre depuis le quartier des Balances ?

Celui-ci pourrait aussi utilement accueillir des bancs supplémentaires.

De nombreux espaces verts existent au cœur des îlots.

Quels engagements urbanistiques pourriez-vous préconiser pour les préserver et éviter de les transformer en parking ?

Un travail de recensement des plantations et des arbres présents sur notre territoire a été réalisé par notre Collectif. Un outil de recensement des arbres a aussi été développé par la Ville.

Il serait maintenant souhaitable de mettre en œuvre un plan concret pour maintenir et améliorer la situation.

Quelles actions pourriez-vous prendre pour assurer une replantation des arbres manquants sur le territoire communal mais aussi le long des voiries régionales ?

Cette préoccupation ne devrait-elle pas être récurrente pour chaque projet d'envergure qui affecterait une zone importante d'un quartier ?

La Ville de Namur a adopté un plan Canopée ayant pour objectif la plantation de 10.000 arbres d'ici 2030. Plusieurs plantations ont déjà été réalisées dans le cœur urbain du territoire communal ou en zone plus rurale, comme la régénération de nos forêts.

Le travail de recensement ayant été réalisé, l'information sur les endroits où il manque des arbres est également identifié. Une partie de la mise en œuvre du plan Canopée consistera en la replantation des arbres manquants dans les quartiers péri-urbains comme Salzennes.

Rappelons que dans le cadre du réaménagement de la place Godin, il est prévu la plantation de 5 arbres.

La révision du schéma de développement communal pourra identifier les espaces de verdure à protéger au cœur de Salzennes.

Nous avons souhaité pérenniser les potagers collectifs de Salzennes en dégageant les moyens budgétaires nécessaires pour l'acquisition des terrains. Des mesures pourront être envisagées en fonction des résultats de l'analyse des pollutions découvertes.

Les accès à la Sambre doivent être maintenus et rendus plus accessibles notamment par un fléchage adéquat. L'installation de bancs supplémentaires est une bonne idée.

Enfin, nous développerons un fleurissement esthétique et raisonné des ilots verts publics, afin de restaurer la biodiversité, promouvoir les essences mellifères et endogènes, tout en veillant à la colorimétrie des plantes pour égayer l'espace public. Les bâtiments publics communaux et régionaux seront davantage agrémentés de bacs fleuris, de même que le long des ponts et autres ouvrages d'art.

Deux plaines de jeux qui ont été remises à neuf : l'une dans le cadre des budgets participatifs mais avec l'aide de la ville à Kegelian et l'autre qui est en train d'être refaite en face de Namur Expo. D'autres demandes sont à l'étude.

L'ancien bâtiment de l'administration provinciale situé avenue Reine Astrid est désormais propriété du BEP et devrait faire l'objet d'une réhabilitation.

Dans ce vaste projet, quelle place accorder à un espace public utilisable par les habitants du quartier ?

Le BEP avait introduit un projet pour un « green start-ups village » autour du TRAKK dans le cadre de la programmation Feder 2021-2027. Ce projet n'a pas été retenu. La réhabilitation de ce quartier est donc à nouveau sur la table. Dès que des premières discussions avec le BEP seront amorcées, nous pouvons associer Salzennes Demain pour connaître les souhaits des habitants.

La réhabilitation du site de l'IFAPME devra aussi faire l'objet d'une attention particulière.

De manière générale, pour tout nouveau projet d'urbanisation, nous voulons créer des espaces verts publics afin de créer des zones de respiration.

Les espaces communautaires culturels et sportifs

Etes-vous prêts à encourager la création d'une salle qui puisse accueillir des activités associatives à Salzennes ?

(Une salle de 100 places nous paraît un bon gabarit, elle pourrait constituer une charge d'urbanisme imposée dans le cadre d'un projet d'envergure sur Salzennes).

Nous souhaitons avoir des lieux d'échange dans les différents quartiers pour développer du lien social. Notre volonté était dès lors de mettre à disposition de Salzennes une petite salle communautaire dans le projet de reconversion de l'ancien hôpital militaire rue Lecocq via le mécanisme des charges d'urbanisme. Toutefois, au vu de l'opposition dans le quartier, ce projet a été abandonné.

Si une nouvelle opportunité s'offre à nous, nous la saisisons. Plusieurs lieux de réunion/rencontre existent dans le quartier mais pourraient être davantage ouvertes aux habitants et comités de quartier. Les charges d'urbanisme peuvent maintenant être traduites en numéraire, qui pourrait servir à la location d'une salle pour le quartier.

Etes-vous favorable à l'idée d'envisager une étude sérieuse et chiffrée sur les possibilités de réouverture de la piscine de Salzennes ?

Nous regrettons tous la fermeture de la piscine de Salzennes mais c'était un choix raisonnable au vu des coûts annoncés pour sa remise aux normes (14M€, chiffres 2019) sans augmentation des services.

Aujourd'hui, ce débat est clos suite à l'acceptation de l'offre de la société Unibricks et du compromis de vente par le conseil communal en mai et juin 2024.

Comme annoncé par le Collège communal, le projet de réhabilitation du bâtiment contiendra un bassin d'apprentissage à la nage. Et nous concrétiserons la construction et l'ouverture d'une toute nouvelle piscine sur le P+R de Bouge. Celle-ci sera directement accessible depuis Salzennes via le bus 27.

La participation citoyenne

Quels sont les engagements que vous pouvez prendre pour favoriser la participation citoyenne dans les différentes composantes évoquées ci-dessus ?

Nous maintiendrons le dialogue avec Salzennes Demain, les autres comités de quartier de Salzennes et l'association des commerçants considérés comme partenaires et experts du terrain.

Dans le cadre de l'instruction des demandes de permis, nous nous engageons à :

- Créer et apposer sur les affiches un QR code qui renverrait vers le site Internet de la ville afin d'avoir accès aux informations du permis notamment un plan schématique ou la volumétrie.
- Rendre plus claire et compréhensible l'information sur les affiches
- En cas de nouvelle enquête publique, en informer systématiquement toute personne ayant réclamé
- Créer une application reprenant l'ensemble des enquêtes publiques et renvoyant vers les informations du dossier

De manière générale en matière de participation, nous proposons de :

- organiser au moins une fois sur la législature un moment de participation citoyenne par quartier pour faire remonter certains enjeux et points d'attention de proximité vers le collège et le conseil communal ;
- développer des panels citoyens pour les projets d'envergure et les décisions importantes de la législature ;
- dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique transversal, organiser une collecte des idées en ligne auprès des citoyens de manière à intégrer leurs propositions dans le programme d'actions. A ce niveau, le déploiement d'une plateforme de type HOPLR sur l'ensemble du territoire communal pourrait incontestablement être un plus ;
- dans le cadre de processus participatifs, veiller à avoir une juste représentativité de la population (géographique, pyramide des âges, catégories socio-professionnelles, mixité) dans les avis et positions exprimés en travaillant avec les associations locales, en multipliant les supports pour annoncer et répondre (réseaux sociaux, sites web, radio, télé locale, ...), en adaptant les supports aux personnes en situation de handicap et en octroyant des délais suffisants pour permettre aux citoyens de comprendre les enjeux, se positionner et exprimer une position ;
- renforcer les budgets participatifs en veillant à renforcer la participation effective des riverains et en respectant leurs choix ;

- doter la commune au terme d'un processus de co-construction d'un plan « sécurité routière » et d'un plan « santé-environnement » ;
- promouvoir les contributions citoyennes via des outils électroniques permettant le signalement de dégâts, la soumission de projets citoyens ou encore le vote sur ceux-ci (BetterStreet, FluiCity, CitizenLab,...) ;
- développer des modes participatifs de suivi tels les panels citoyens pour les grands dossiers/chantiers de la Ville ;
- mener un dialogue permanent avec les comités de quartiers et les associations actives sur la commune et soutenir le développement de ceux-ci ;
- tirer au sort, une fois par an, un représentant de chacun des quartiers ou anciennes communes parmi les personnes de plus de 18 ans, afin d'organiser un échange direct avec les élus du conseil communal et débattre une journée entière des préoccupations ou questionnements citoyens, au-delà des réunions de rencontres régulières organisées tout au long de la mandature.

Pour une politique locale de l'énergie

Quels engagements pouvez-vous prendre pour soutenir la mise en place d'une communauté locale d'énergie à Salzennes ?

Nous souhaitons concrétiser le projet de centrale photovoltaïque aux Balances à l'arrière des bâtiments du Foyer namurois, si possible en aérien afin de ne pas hypothéquer la création d'un P+R à cet endroit. Dans ce cadre, nous soutiendrons et développerons une communauté énergétique locale. L'exemple de Temploux autour de l'éolienne citoyenne peut être une source d'inspiration. La ceinture énergétique locale peut également jouer le rôle d'assembler.

Quels sont les moyens que vous vous engagez à mettre en place pour aider les citoyens à atteindre un objectif de réduction de ses dépenses énergétiques ?

Déployer et concrétiser le projet « Ruenovation » : c'est la rénovation collective entre voisins. Ensemble, on regroupe les projets d'isolation pour réduire les coûts et les démarches administratives. Ce projet apporte un accompagnement technique et administratif aux demandeurs.

Développer autant que possible des réseaux de chauffage urbain dans le cadre de projets d'immeubles à appartements, de rénovation profonde d'un quartier

Maintenir la procédure simplifiée d'octroi d'un permis pour une rénovation visant à atteindre un excellent niveau de performance énergétique (permis d'urbanisme simplifiés)

Le commerce salzinnois

Quels sont les engagements que vous prenez pour mieux soutenir le commerce salzinnois ?

Il est essentiel de disposer de commerces et services de proximité qui répondent aux besoins essentiels des habitants. Nous poursuivrons les actions mises en place sous cette législature :

- Intégration de l'association des commerçants de Salzennes à la dynamique commerciale globale : réunion mensuelle entre associations de commerçants, Namur Centre-Ville et la Ville ; mise en place de projets communs ; financement par la Ville pour Salzennes de projets mis en place par Namur Centre-Ville (façades fleuries, décorations des bornes, sapins...);
- Soutien financier pour les nouveaux commerçants (prime à l'installation) : les commerçants de Salzennes qui en ont fait la demande ont obtenu cette prime ;
- Soutien financier pour les projets portés par les associations de commerçants ou un groupe de commerçants : l'association des commerçants de Salzennes a été soutenue dans ce cadre ;
- Promotion du commerce salzinnois par l'organisation des Routes du commerce ;
- Mise en relation entre enseignes/porteurs de projets et propriétaires de cellules commerciales
- Octroi de permis pour des enseignes complémentaires au tissu commercial salzinnois (et en corolaire refus pour d'autres enseignes en concurrence avec le commerce existant) ;
- Maintien de la taxe sur les cellules commerciales vides qui a pour objectif d'infléchir à la baisse le coût des loyers en luttant contre les spéculations. Nous proposerons un règlement obligeant les propriétaires de cellules vides ;
- Soutien au marché du mardi matin par l'appel à de nouveaux ambulants ;

Pouvez-vous vous engager à obtenir un point Cash Batopin accessible au centre de Salzennes à proximité des commerces ?

Depuis plusieurs mois, voire années, nous insistons auprès de Batopin pour qu'un point cash soit accessible à Salzennes. Après plusieurs recherches, une localisation a enfin été trouvée et validée dans le quartier : place Ryckmans. La demande de permis d'urbanisme vient d'être déposée. La convention d'occupation du domaine public sera présentée lors d'un prochain conseil communal.

Vous engagez-vous à organiser une plus grande présence de la police de proximité à Salzennes ?

La police locale de Namur a vu ses effectifs renforcés ces dernières années. Nous sommes l'une des rares communes du Royaume à avoir autant recruté de nouveaux agents et de surcroît sur fonds propres, lassés d'attendre des subsides fédéraux qui ne viennent pas. Le réseau de caméra a été mis à jour et étendu. Salzennes continuera de faire l'objet d'une attention particulière en matière de sécurité, notamment au vu de son importante population estudiantine.

La propreté publique

Etes-vous prêts à allouer un budget suffisant pour la mise en place de services efficaces de maintien de la propreté dans tous les quartiers de Salzennes ?

Quels moyens suggérez-vous pour encourager une coordination soutenue et effective entre tous les acteurs chargés du maintien de la propreté ?

Quelles actions préconisez-vous pour stimuler les citoyens et les sensibiliser à la propreté publique ?

La propreté revient systématiquement dans le top des préoccupations des citoyens qui, légitimement, aspirent à ce que leur environnement de vie soit agréable et sécurisant. En 2022, une étude a été menée pour le compte de BeWaPP. Elle indique que les citoyens mettent fortement en avant la question de la propreté publique. En effet, 76% estiment que «la propreté des rues, des trottoirs et des espaces publics» figure en tête des éléments qui contribuent le plus à la qualité de vie d'un quartier, devant la «sécurité» (67%) et la «tranquillité/le calme» (58%). Les trois facteurs qui expliquent le plus la malpropreté sont selon les répondants, le manque de civisme des citoyens (75%), le manque d'éducation des citoyens adultes (65%) et le manque d'éducation des enfants et des adolescents (57%).

Nous proposons de :

- renforcer les équipes affectées au ramassage des déchets dans les rues et intensifier le travail de maintien de la propreté publique ;
- assurer une sanction rapide et systématique (notamment par le biais de nos sanctions administratives communales) vis-à-vis des incivilités et développer dans ce cadre des actions éducatives ;
- intensifier notre politique de tolérance zéro en matière de salubrité et de propreté en renforçant les dispositifs rapides et efficaces (équipes de nettoyage les week-ends, renforcement des équipes lors d'événements particuliers, bacs à poubelle...);
- agir sur la prévention et l'éducation ;
- accorder une priorité aux alentours des bulles à verre;
- surveiller les dépôts clandestins via un réseau de caméras mobiles;

- mettre sur pied un réseau d'«ambassadeurs du cadre de vie», des citoyens désireux de jouer un rôle actif en matière de propreté publique, d'entretien et d'embellissement des espaces publics;
- organiser au moins une fois par an des journées citoyennes de collecte des déchets en plus des actions de la Région (exemple: marathon de la propreté, BeWapp, grand nettoyage de printemps);
- sensibiliser davantage par rapport au tri à domicile;
- informer correctement les étudiants en kots du jour de collecte des déchets pour éviter les dépôts à des mauvais moments ;
- proposer à prix accessible des bacs à compost et des bacs à carton;
- installer davantage de poubelles dans les quartiers densément peuplés.